

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfect

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

16/04/2024

Berger
Levrault

ID : 02B-212000434-20240415-2024150425-DE

**N° 2024/25
du 15.04.2023
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	13	13	00	00

CONVOCATION	AFFICHAGE
10.04.2024	10.04.2024

Objet : **Affectation du résultat budget SEA 2023**

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

Présents : Biaggi, Cholet-Allegriani, Fantozzi, Fustier, Launoy, Marchioni, Martini, Mattei, Pardini Sanguinetti JL Sanguinetti P, Sisco, Vuillamier,

Représentés :

Absents : Carballo-Bujan, Esposito, Giorgi, Lancelle, Luciani, Peretti,

Secrétaire : Cholet-Allegriani

Le Conseil d'administration légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Patrick SANGUINETTI, Maire. Après avoir examiné le compte administratif 2023, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice du **service de l'eau et de l'assainissement**, constatant que le compte administratif 2023 fait apparaître : - un EXCEDENT d'EXPLOITATION de **332 221,75€**.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	48 498,97 €
dont b. Plus value nettes de cession d'éléments d'actif	0,00€
c. Résultat antérieur de l'exercice	
D 002 du compte administratif (si déficit)	283 722,78 €
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d=a+c	
(si d est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	332 221,75 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	+ 402 880,62 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	0,00€
Excédent de financement	
Besoin de financement= e+f	0,00€
AFFECTATION = d	332 221,75 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	
3) Report en exploitation en R 002	332 221,75 €
Montant réservé à la collectivité de rattachement (D 672) :	
DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €

Pour copie conforme,
Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint,
Thierry CHOLET-ALLEGRIANI